

# COMMUNE DE MONTAUD

## **PROCES VERBAL des DECISIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE du 06 mars 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 06 mars, à 20h30,  
Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Pascale POBLET, maire.

Etaients présents : MM. MURDINET Michel, BOUCAUT Alain, COING-BELLEY Stéphane, GERBAUX Laurent, CORVEZ Marion, PASCAL Philippe, CALVANI Pascal, MANAUD Nicolas, DAGUET Max.

Absents excusés : MM. DESPESSE Philippe a donné pouvoir à PASCAL Philippe.  
COLBEAU Joël, PONCET Corinne.

Secrétaire : M. PASCAL Philippe a été nommé secrétaire.

Madame Pascale POBLET ouvre la séance du conseil municipal à 20h30.

### 1/ APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de sa séance du 06 février 2018, avec 10 voix Pour.

### 2/ SUBVENTION MULTI ACCUEIL

Report de la question

### **3/ NUMEROTATION - CHOIX DES PLAQUES**

Un premier sondage a été effectué en amont du conseil  
4 styles de plaques ont été retenus

1. Proposition St Quentin : fond rouge 4
2. Proposition La Rivière : fond vert 2
3. Proposition Veurey : fond blanc 3
4. Proposition Calvani : fond blanc avec logo Montaud 2

La proposition 4 est mise au vote avec quelques modifications, en opposition avec le modèle 1

- Blanc légèrement cassé
- Logo Montaud en haut : variantes. Plus petit.
- Ecriture : couleur noire, (vert non retenu)
- Tour simple arrondi
- Poteaux galvanisé

DECIDE :

Modèle 1 : 2 voix,

Abstention : 1 voix

Modèle 4 : 8 voix.

### **4/ FORET – COUPE DE BOIS**

Monsieur Stéphane Coing-Belley présente le projet de coupe de bois proposé par les services de l'ONF. Coupe sur la parcelle 6 prévue en 2017, reportée en 2019 (la 4 en 2017)  
Volume estimé : 500m<sup>3</sup>

Habituellement, les coupes sont vendues en « **Vente bois sur pied** »

Aujourd'hui de jolis arbres sont sélectionnés et l'ONF propose une vente « **Bois façonnés contrat** » (travail fait par une entreprise avec l'ONF) exploité : coupé et débardé, enlevé de la forêt.

Permet une meilleure régénération de la forêt.

Martelage effectué et choix de la manière après

(Frais =10% à ONF + avance de trésorerie + 4€ par m<sup>3</sup>)

Deux entreprises retenues sur le secteur pour ce travail : Stéphane et Genève (Pommiers la Placette)

Résultat financier : 20€ sur pied et 30€ façonnés. Résineux/sapins : environ 45€ à 70€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, Après vote avec 10 voix Pour,  
Stéphane ne prend pas part à la présente délibération.

DONNE un avis favorable pour autoriser le martelage de la coupe de bois 2019.

Possible d'assister au martelage.

## COMMUNE DE MONTAUD

### **5/ DROIT DE PREEMPTION**

Madame Pascale Poblet présente la demande du notaire concernant le droit de préemption sur la parcelle située Le Village, n° C 599 (108m<sup>2</sup>)  
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE avec 11 voix Pour, de ne pas préempter le terrain.

### **6/ REGIE CANTINE/GARDERIE**

Dans le cadre de la mise en place du logiciel E. enfance et des nouveaux moyens de paiement des services Garderie et Cantine, la régie cantine-garderie n'est plus utile.  
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
Après vote avec 11 Pour, DECIDE de clôturer la régie de recettes « Cantine-Garderie » de la commune à compter du 31 décembre 2014.

### **7/ SAINT-MARCELLIN VERCORS ISERE COMMUNAUTE**

- Convention Multi-accueil  
Dans le cadre du transfert du multi accueil à la SMVIC, il convient de signer une convention pour la mise à disposition de l'employé communal pour les petits travaux, et les dépenses pour le déneigement du multi accueil – travaux réalisés et payés par la Commune et refacturés à la SMVIC-  
DECIDE, avec 11 voix Pour, de signer la convention proposée.
- Convention Mutualisation du Service des eaux.  
La commune a signé une convention avec la 3C2V en 2013 concernant la mutualisation du service des eaux.  
Il convient afin de permettre le remboursement des frais engagés par la Commune - en particulier pour le fauchage des réservoirs et le relevé des compteurs d'eau -, de renouveler cette convention avec la SMVIC pour 2017, car cela n'avait pas été fait. Avis favorable avec 11 voix Pour.

### **8/ INFORMATIONS**

- Papet Jean-Paul – conseiller de Tullins – Sollicite la signature d'une pétition pour demander la médaille du mérite pour Maurice Marron. Favorable.
- Animathèque – relations changées entre association et la com-com - l'association participera aux 20 ans de la médiathèque en septembre et se positionnera sur l'avenir de l'association en fin d'année.

### **9/ PREPARATION BUDGET**

Présenté par Alain Boucaut

RAPPEL : Excédents : Fonctionnement 204 000€ Investissement 191 000€

Changement des rythmes scolaires : économie de 2 500€ pour 2018

Déneigement : plus d'heures ! Hiver chargé

Electricité : un peu plus alors que l'on espérait une baisse

DGF : 12 800€ en 2018 (au lieu de 50 000€ en 2009)

## Projets d'investissement 2018 – vu en réunion d'adjoints –

Numérotation : 20 000	Centre Village : 300 000 à 500 000
Toit grange : 40 000	Route des Siaillères : pour 2019
Terrain Michel : 80 000	Les Ramées jeux : 30 000
Voirie : 43 000	Salle – béton désactivé : 15 000
Petits projets : 20 000	

D'autres points ont été exposés et rajoutés à la liste des actions à envisager en 2018

Hors séance :

### INFORMATIONS

- Compte rendu - Parc du Vercors – DOB sans chiffres (pas de connaissance) absence des conseillers régionaux – cabanes et abris du Vercors. Travail des commissions. Révision de la charte ? abandonnée ?? à suivre !
- Commission urbanisme : prochaine commission le **20 mars**
- Régie des eaux : pas de réunions
- **Jeudi 22 mars** à 18h30 à ST Quentin : réunion SMVIC pour le projet de territoire. Possibilité de covoiturage
- Commission finances le **lundi 26 mars 2018** à 20h30

Fin de la réunion publique à 23h30

Prochaine réunion du conseil municipal le **mardi 03 avril 2018**.